

Note Méthodologique : EPI en Conformité Réglementaire SST

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Extrait de l'introduction et de la vue méthodologique.

- Aligner les EPI sur les risques résiduels réels, sans se substituer aux protections collectives.
- Intégrer l'organisation EPI au système de management (pilotage par preuves, gouvernance claire).
- Assurer adéquation, disponibilité, maintenance et traçabilité visibles.
- Éviter la sur-spécification et gérer l'évolution rapide des situations de travail.
- Rendre les responsabilités et cycles de vérification lisibles pour tous.

Point clé : Cibles récurrentes dans la gouvernance EPI : revue annuelle (12 mois), vérifications 6–12 mois, taux de port $\geq 95\%$ en situations critiques, conservation des preuves ≥ 36 mois.

Objectifs de la mission

Synthèse de "B2) Objectifs et résultats attendus".

- Réduire probabilité et gravité des atteintes en reliant risques–EPI.
 - Assurer disponibilité opérationnelle et port effectif (objectif $\geq 95\%$ en situations critiques).
 - Démontrer la maîtrise documentaire (marquage, notices, vérifications planifiées).
 - Mettre en place des cibles mesurables et revues périodiques (12 mois, trimestrielles selon besoin).
 - Suivre les incidents résiduels et l'efficacité des choix techniques.
-

Périmètre / livrables attendus

D'après les sections B2, B4 et "Vue méthodologique".

- Matrice risques–EPI et plan de priorisation par unités de travail.
 - Spécifications techniques par famille/poste et grilles d'essais comparatifs.
 - Procédure d'attribution (par poste/personne), gestion des tailles et logistique de stock.
 - Registres de traçabilité (attribution, vérifications, remplacements) conservés ≥ 36 mois.
 - Référentiel de compétences, supports de formation et d'évaluation (observation, quiz).
 - Plan de vérification par familles (6–12 mois) et trames de contrôle.
 - Tableau de bord, cycle de revue et plan d'audit intégrés au système de management.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Cartographier les risques et prioriser

- Analyser unités de travail, FDS, événements et terrain.
- Relier chaque danger à un besoin de protection résiduelle.
- Livrable : matrice risques–EPI et plan de priorisation.

Étape 2 – Spécifier techniquement et sélectionner

- Définir critères normatifs chiffrés, conditions d’usage, durée de vie.
- Organiser essais comparatifs et grille multicritères.
- Livrable : cahiers des charges par famille et arbitrages documentés.

Étape 3 – Attribuer, ajuster et organiser le stock

- Formaliser procédure d’attribution, tailles et circuits logistiques.
- Mettre en place étiquettes et supports de traçabilité simples.
- Livrable : registre d’attribution et inventaires avec seuils d’alerte.

Étape 4 – Former, habiliter et valider l’usage

- Structurer référentiel de compétences et dispositif d’évaluation.
- Démonstrations, mises en situation, tests d’ajustement.
- Livrable : preuves de formation/évaluation et retours d’expérience.

Étape 5 – Vérifier, maintenir et remplacer

- Définir périodicités 6–12 mois, critères et rôles (utilisateur, référent, prestataire).
- Documenter contrôles, usures, contaminations et remplacements.
- Livrable : trames de contrôle et enregistrements conservés \geq 36 mois.

Étape 6 – Piloter, auditer et améliorer

- Construire tableau de bord (taux de port, NC, incidents, délais).
- Planifier revues et audits, traiter écarts et aligner les processus.
- Livrable : plan d’audit et décisions d’amélioration datées.

Planning / durée / jalons

Périodicités et points de passage cités.

Jalon	Fréquence / durée	Commentaires
Revue des familles d’EPI	12 mois (annuelle)	Ancrage de gouvernance
Audits	2 fois/an	Observation terrain recommandée
Vérifications périodiques	6–12 mois selon familles	Contrôles visuels et/ou fonctionnels
Test d’ajustement (respiratoire)	12 mois	Exigence d’efficacité d’usage

Reporting sous-traitants	Tous les 3 mois	Clauses de reporting et contrôles d'entrée
Veille/Revue technologiques	Semestriel (2 fois/an)	Normes et évolutions risques

Rôles & responsabilités (client / consultant)

D'après les sections B4, "Obligations de mise à disposition...", "Vérifications...", "Vue méthodologique" et "Sous-traitants".

Client (employeur / HSE / managers)

- Fournir gratuitement des EPI adaptés, en état, avec information d'usage.
- Cartographier les risques, décider des spécifications et de l'attribution équitable.
- Organiser vérifications 6–12 mois avec personnes habilitées; conserver les preuves \geq 36 mois.
- Piloter indicateurs, revues et audits; gérer interfaces sous-traitants (exigences et contrôles).

Consultant

- Analyser unités de travail (FDS, incidents, terrain) et produire matrice risques–EPI/priorisation.
- Structurer cahiers des charges, organiser essais et grilles de décision.
- Formaliser procédures d'attribution, logistique et traçabilité.
- Concevoir référentiel de compétences, dispositifs d'évaluation et plans de formation.
- Définir plan de vérification, tableau de bord, cycle de revue et plan d'audit.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

D'après l'introduction, B1–B4, "Vérifications...", "Traçabilité...", "Stockage...".

- Cartographie des risques par unités de travail; FDS; historique d'événements/observations terrain.
- Référentiels normatifs (EN/ISO), marquage CE, notices, lots datés.
- Données d'usage et de performance (taux de port, incidents résiduels, NC).
- Inventaires, tailles, seuils d'alerte et organisation logistique de stock.
- Enregistrements existants (attribution, formation, vérifications) sur 36 mois.
- Contraintes environnementales (température, hygrométrie), compatibilité entre EPI.
- Rôles/habilitations des vérificateurs et prestataires.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

D'après "Vue méthodologique", B4-Étape 6, "FAQ" et sections associées.

- Tableau de bord: taux de port, non-conformités, incidents résiduels, délais de remplacement.
- Revues périodiques: annuelle (12 mois); trimestrielles (selon fluctuation); veille/ revue technologique semestrielle.
- Audits 2 fois/an avec observation terrain; reporting sous-traitants tous les 3 mois.
- Conservation des enregistrements (vérifs/remplacements) \geq 36 mois; retrait des versions obsolètes.

- Décisions d'amélioration datées et tracées; alignement Achats, Maintenance, RH.
- Vigilances: sur-spécification, incompatibilités entre EPI, défaillances latentes, usure invisible, dilution des responsabilités.

CABINET SST - www.cabinet-sst.com - info@cabinet-sst.com